

Quand on songe aux bienfaits que retirent ces élèves de leur enseignement, aux avantages religieux, moraux, intellectuels qu'elles doivent à l'institution, dont la plupart, comme nous le verrons, sont les pensionnaires pour ainsi dire gratuites, on comprend la profonde reconnaissance de ces élèves pour leurs maîtresses si dévouées. La sourde-muette qui, dans les familles pauvres, a trop souvent été l'objet inconscient mais réel d'absence de sympathie, se sent de suite enveloppée dans une chande atmosphère d'intérêt, d'affection, sollicitude qui lui fait comprendre la grandeur de cette vertu, la charité.

Comment n'éprouverait-elle pas ces sentiments pour tous les soins dont on l'entoure constamment ?

Elle trouve là, en effet, au point de vue matériel, de larges dortoirs bien chauffés et bien ventilés, hauts d'étage où l'air circule largement.

Les lits y sont espacés d'une manière convenable ; de vastes armoires ménagées dans les murs permettent d'avoir sous la main les vêtements de chaque élève. Tout est tenu avec le plus grand ordre. On exige l'observation stricte des soins de la toilette pour lesquels divers systèmes de lavabo et de bains sont installés.

Chaque dortoir est desservi par deux escaliers, ce qui est précieux au cas, toujours à prévoir, d'incendie.

Les réfectoires sont placés dans le corps de bâtiment donnant sur la rue St-Denis, non loin des cuisines, afin de faciliter le service, car ce n'est pas une sinécure que le poste de l'économe chargé de fournir à près de 360 bouches l'alimentation quotidienne. Tout est d'une propreté parfaite et les provisions sont rangées avec un ordre et des précautions dont nombre de maîtresses de maison pourraient faire leur profit.

Les élèves font trois repas par jour : déjeuner à 7 heures du matin, dîner à midi, souper à 6 heures : à chacun de ces repas, sauf quelquefois au souper, il y a un plat de viande. Du reste, elles ont le même ordinaire que les sœurs.